

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 mai 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/05/28-3/04

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : PELABERE Michèle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TURBA Didier

OBJET : Liaison Sud de Chelles - acquisitions foncières.

Le présent rapport est relatif à l'acquisition par le Département de plusieurs parcelles nécessaires au projet de liaison Sud de Chelles.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'estimation de la trésorerie générale de Seine-et-Marne du 28 mars 2007,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date 1^{er} février 2010 « Budget primitif pour l'exercice 2010 »

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

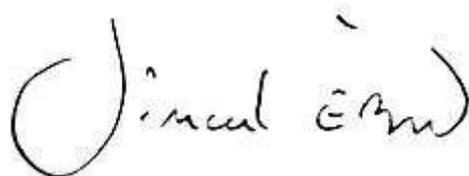
DECIDE

Article 1 : d'approuver l'achat par le Département de 66m² cadastrés section BC n° 267, 225m² cadastrés section BC n° 268 et 10m² cadastrés section BC n° 271, soit un total de 301 m² appartenant à la SCI MARNOU sur le territoire de la commune de Chelles, et par conséquent le versement des sommes de 27 568 € pour l'indemnité foncière, et de 120, 40 € pour son consentement à la prise de possession anticipée de ces terrains. Les crédits seront prélevés sur l'opération 2007 du programme « acquisitions foncières ».

Article 2 : d'autoriser le représentant du Conseil général à signer l'acte administratif ou notarié ainsi que tous les documents nécessaires au transfert de propriété et au versement des indemnités.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ